

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 18/04/2020

La CCI, interlocutrice de 1er niveau des entreprises de l'Ain – Résultats Enquête flash Déconfinement & Reprise d'activité : 3 établissements sur 4 sont en activité en ce début de déconfinement.

Patrice Fontenat, Président de la CCI de l'Ain : « Depuis le 11 mai, ce n'est pas une reprise mais une continuité pour la CCI de l'Ain, aux côtés des entreprises. Nous adaptons nos méthodes de travail et nos outils à leurs nouveaux besoins. Depuis plus de 2 mois maintenant, la CCI de l'Ain a assumé sa mission de représentation des entreprises en contribuant très régulièrement à alimenter en temps réel les pouvoirs publics – via le réseau des CCI - sur la situation des entreprises dans cette crise et sur les besoins en termes d'aides directes et de soutien à la trésorerie. Je me félicite que ces remontées et ces enquêtes ont notamment permis de réadapter utilement et au fil de l'eau le dispositif du fonds national de solidarité afin de ne laisser aucune entreprise sans aide de l'Etat, mais aussi à titre d'exemples d'alerter sur la nécessité de sécuriser le click-and-collect pour le commerce non alimentaire, le besoin de report de la redevance audiovisuelle pour le secteur de l'hôtellerie, le souhait d'exonération de Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) dès l'année 2020, etc... »

Tout au long de cette période exceptionnelle, la CCI de l'Ain a mis en place, grâce à son Observatoire économique, des enquêtes flash pour mesurer l'impact économique du Covid-19 et les mesures d'accompagnements mobilisables. 96% des entreprises de l'Ain ont été directement impactées par la crise sanitaire en période de confinement. 75% des chefs d'entreprise ont fait appel à au moins une mesure d'aide gouvernementale, régional ou locale.

Pour mesurer l'évolution de l'activité des entreprises, la CCI a lancé, le 12 mai dernier, une enquête flash afin de mesurer les effets de la reprise d'activité suite au déconfinement :

Fermeture / réouverture / coût des règles sanitaires / chômage partiel / télétravail

- Plus de 50% des établissements ont été fermés durant le confinement.
- Près 70% des chefs d'entreprise en activité ou dont l'établissement est encore fermé compte tenu des obligations gouvernementales, ont réalisé des adaptations des conditions d'activité pour poursuivre ou reprendre celle-ci dans le respect des règles sanitaires.
- 16 700 € est l'investissement moyen des entreprises ayant réalisé des adaptations avec un engagement financier. Ce montant n'intègre pas les pertes de Chiffre d'Affaires liées au respect de la distanciation sociale avec une perte de clientèle par journée.
- 3 établissements sur 4 sont en activité en ce début de déconfinement.
- Plus de 52% des établissements ont eu recours au chômage partiel durant la période de confinement, 58% de leurs collaborateurs sont encore concernés.
- Le télétravail a été mis en place dans près de 70% des entreprises ayant répondu à l'enquête, 47% de leurs collaborateurs sont encore concernés.

Activité et chiffres d'affaires des entreprises : des baisses historiques

- Près de la moitié des entreprises sont confrontées à une activité inférieure à plus de 50% par rapport à celle de 2019.
- Le marché français : une voie de développement et d'approvisionnement.
- L'export : un levier important dans la reconquête de Chiffre d'Affaires.
- 80% des établissements sont confrontés à une baisse de plus de -25% de leur Chiffre d'Affaires par rapport à la même période de 2019. C'est même 51% des entreprises qui enregistrent des baisses dépassant les 50%.
- Pour les établissements ouverts, l'activité est au plus bas, 60% des entreprises ont enregistré une baisse de leur activité par rapport au mois précédent.

Des trésoreries affaiblies, un manque de visibilité prégnant

- 81% des établissements sont confrontés à des trésoreries difficiles ou très difficiles en ce début de déconfinement
- 25% des entreprises avec une situation de trésorerie difficile/très difficile voient leur activité menacée à court terme.
- 23% pourraient réduire leurs effectifs à court terme.
- 1/3 des chefs d'entreprises envisagent un retour à une activité économique normale début 2021. 1/4, plus optimistes, pensent qu'à la rentrée de septembre, ils retrouveront des niveaux d'activité proches de la normale.
Mais le manque de visibilité est prégnant pour près de 40% d'entre eux.
- 4 chefs d'entreprises sur 5 pensent maintenir les nouveaux services qui leur ont parfois donné accès à une nouvelle clientèle

75% des chefs d'entreprise ont fait appel à au moins une mesure d'aide gouvernementale, régionale ou locale

- Moins de 10% des entreprises ont rencontré des difficultés pour l'obtenir.
- Alors que tous les dispositifs ne sont pas encore mis en place, 45% des chefs d'entreprise estiment que ces mesures sont suffisantes pour soutenir complètement leur entreprise face aux difficultés rencontrées.
- 60% des chefs d'entreprise souhaitent une exonération des charges sociales et fiscales pour les entreprises fermées durant le confinement, c'est la première proposition plébiscitée par les chefs d'entreprise parmi les propositions qui leur semblent les plus adaptées pour retrouver des niveaux d'activité d'avant crise.

Lire intégralité des résultats de l'enquête en annexe ci-dessous.

La Cellule d'accompagnement Reprise Economique #AinSavoirFaire de la CCI de l'Ain :

- Une écoute et un accompagnement avec les conseillers : 04 74 32 13 00 / conjoncture@ain.cci.fr
Plus de 4 000 questions d'entreprises ont été traitées par les conseillers CCI de l'Ain de la cellule d'accompagnement durant le confinement.
- [Une page dédiée](#) mise à jour quotidiennement
- Une [bourse d'entraide BtoB](#) Covid-19 pour favoriser les coopérations afin de préserver l'activité économique
- La [géolocalisation des Cafés, Hôtels, Restaurants](#) ouverts et adaptant leur activité.
- Une [check-list Reprise d'activité](#)
- Un fil info envoyé chaque soir
- Des enquêtes flash pour mesurer l'impact économique et les évolutions

Contact presse : Elise VANZETTI – T. 06 32 36 39 69 – e.vanzetti@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 27 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.



Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Hôtel Consulaire | 1 rue Joseph Bernier | CS 60048 | 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

T. 04 74 32 13 00 | F. 04 74 21 42 63 | cci@ain.cci.fr www.ain.cci.fr SIRET 180 130 015 00019



Crise Covid-19 - Enquête Flash

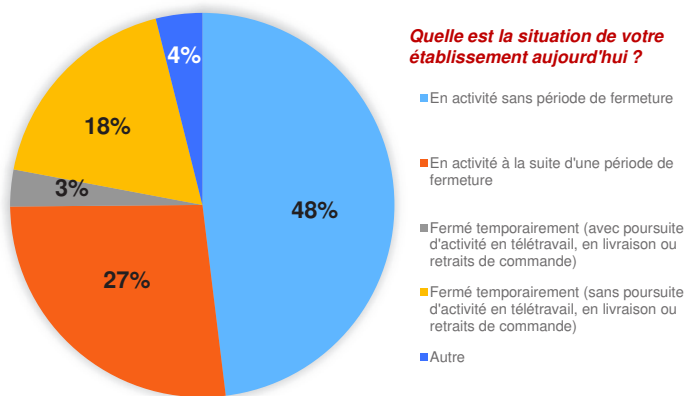
AIN : Déconfinement & Reprise d'activité

Situation au 15 mai 2020



96% des entreprises de l'Ain ont été directement impactées par la crise sanitaire liée au Covid-19 en période de confinement (*résultat de l'enquête menée par la CCI de l'Ain du 18 mars au 11 mai 2020 et portant sur l'analyse de 1930 réponses*). Pour mesurer l'évolution de l'activité des entreprises, la CCI lance, le 12 mai, une enquête flash afin de mesurer les effets de la reprise d'activité suite au déconfinement. 130 chefs d'entreprises de l'Ain, représentatifs de la diversité des secteurs d'activité, ont répondu à cette enquête.

Plus de 50% des établissements ont été fermés durant le confinement. 16 700 € est l'investissement moyen des entreprises ayant réalisé des adaptations de l'activité afin de respecter les règles sanitaires.



130 répondants à cette question

Près 70% des chefs d'entreprise en activité ou dont l'établissement est encore fermé compte tenu des obligations gouvernementales, **ont réalisé des adaptations des conditions d'activité pour poursuivre ou reprendre celle-ci dans le respect des règles sanitaires.**

16 700 € est l'investissement moyen des entreprises ayant réalisé des adaptations avec un engagement financier. Ce montant n'intègre pas les pertes de Chiffre d'Affaires liées au respect de la distanciation sociale avec une perte de clientèle par journée.

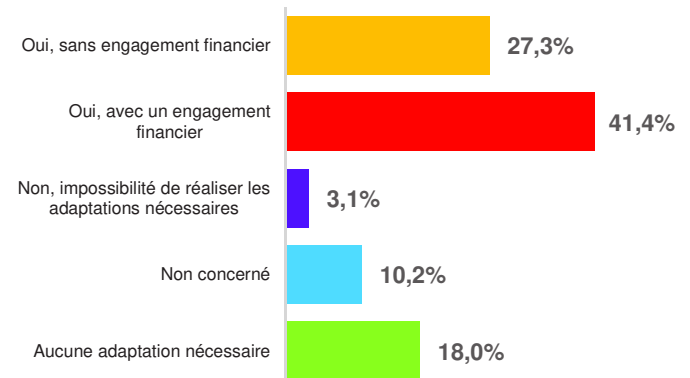
18% n'ont pas eu besoin de réaliser des adaptations pour permettre la poursuite de leur activité, ce sont majoritairement des TPE.

3 établissements sur 4 sont en activité en ce début de déconfinement.

21% des établissements répondants sont encore fermés, 69% sont soumis à l'obligation de fermeture au public, mais 21% sont en arrêt ou en quasi arrêt de l'activité par manque de commandes ou de clientèle (hébergement), 14% subissent l'arrêt de l'activité de leurs donneurs d'ordre, 7% ne peuvent reprendre par manque d'approvisionnement. L'aspect humain n'est pas un frein à la reprise.

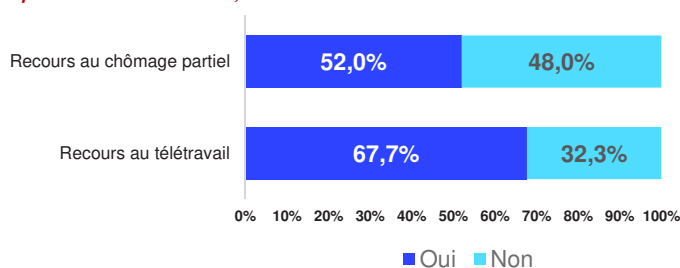
La moitié d'entre eux ne disposent pas de visibilité quant à la date de leur réouverture, 29% seront cependant prêts à reprendre leur activité à la levée des mesures administratives les concernant, 18% d'entre eux envisagent une réouverture dans les 15 jours à venir.

Avez-vous dû ou allez-vous réaliser des adaptations de vos conditions d'activité ?



130 répondants à cette question

En période de crise sanitaire, avez-vous eu ...



100 répondants à cette question

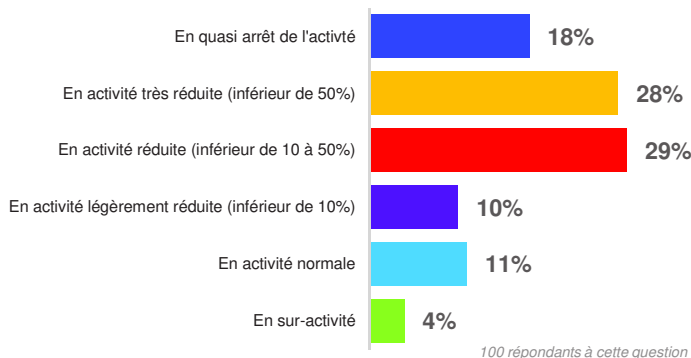
Plus de 52% des établissements ont eu recours au chômage partiel durant la période de confinement, **58% de leurs collaborateurs sont encore concernés.**

Le télétravail a été mis en place dans près de 70% des entreprises ayant répondu à l'enquête, **47% de leurs collaborateurs sont encore concernés.**



Activité et chiffres d'affaires des entreprises : des baisses historiques

Pour les établissements non fermés, actuellement, votre activité / production (par rapport à la même période de l'année précédente) est ?



Le marché français : une voie de développement et d'approvisionnement.

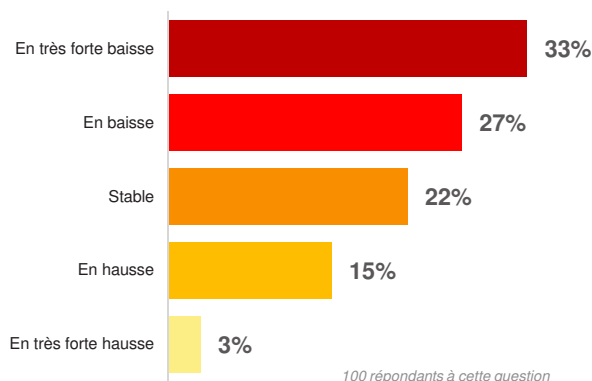
L'export : un levier important dans la reconquête de Chiffre d'Affaires.

35% des entreprises déclarent qu'elles cherchent d'ores et déjà à se développer davantage sur le marché français, et 27% à s'approvisionner en France, sans pour autant se détacher de l'international.

80% des établissements sont confrontés à une baisse de plus de -25% de leur Chiffre d'Affaires par rapport à la même période de 2019.

C'est même 51% des entreprises qui enregistrent des baisses dépassant les 50%.

Quelle est votre estimation de la variation de votre chiffre d'affaires (HT) par rapport au mois précédent ?



Près de la moitié des entreprises sont confrontées à une activité inférieure à plus de 50% par rapport à celle de 2019.

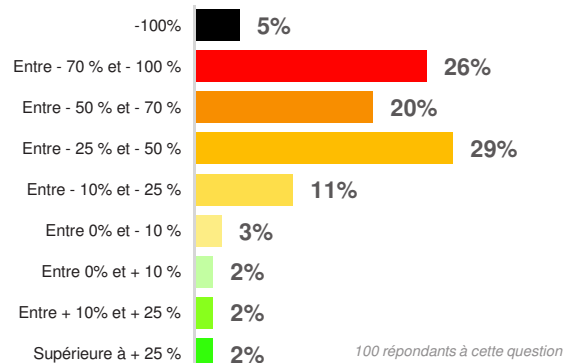
Les raisons de cette baisse d'activité sont essentiellement liées à des causes exogènes à l'entreprise. Seulement 7% des entreprises voient leur activité réduite pour des raisons internes (manque de personnel, locaux non adaptés...).

Ces facteurs exogènes concernent : **les manques de commandes** pour 83% d'entre-elles, la **baisse de l'activité des donneurs d'ordre** pour 65% d'entre-elles, **les changements de consommation** pour 39% d'entre-elles, **les difficultés de livraison** pour 34% d'entre-elles, **les difficultés d'approvisionnement** pour 37% d'entre-elles.

Ces facteurs exogènes sont majoritairement liés à l'activité nationale, mais la part due à l'international est non négligeable.

5% des entreprises rencontrent des freins au développement de leur activité, sans lien avec la crise sanitaire, mais en raison de difficultés de recrutement, des complexités réglementaires ...

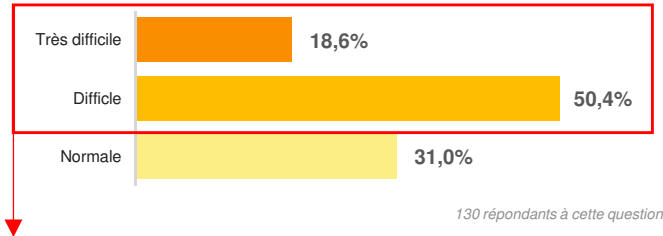
Pour les établissements non fermés, quelle est votre estimation de la variation de votre chiffre d'affaires (HT) par rapport à la même période de l'année dernière ?



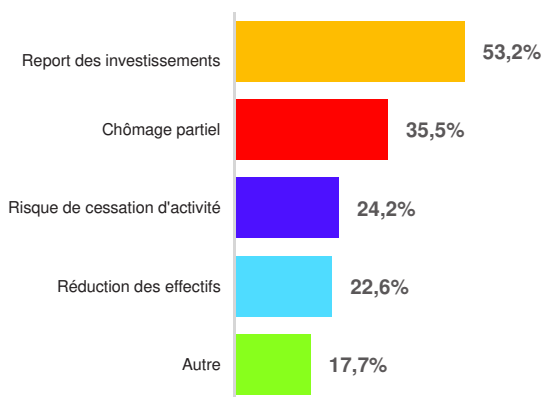
Pour les établissements ouverts, l'activité est au plus bas, 60% des entreprises ont enregistré une baisse de leur activité par rapport au mois précédent.

Des trésoreries affaiblies, un manque de visibilité prégnant

Comment jugez-vous votre situation de trésorerie ?



Quelles pourraient en être les conséquences à court terme ?



1/3 des chefs d'entreprises envisagent un retour à une activité économique normale début 2021.

1/4, plus optimistes, pensent qu'à la rentrée de septembre, ils retrouveront des niveaux d'activité proches de la normale.

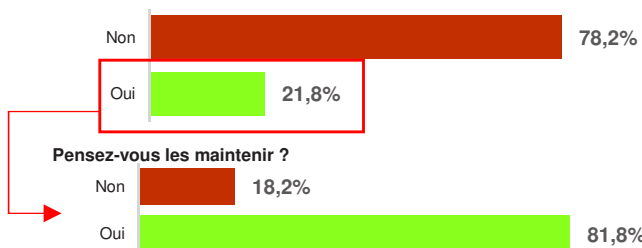
Mais le manque de visibilité est prégnant pour près de 40% d'entre eux.

Ainsi, 2/3 des chefs d'entreprises n'envisagent qu'à long terme une amélioration de la demande nationale, internationale ou de la demande chez les donneurs d'ordre.

Ils pensent cependant que les difficultés d'approvisionnement et de livraison vont se résoudre à plus court terme.

4 chefs d'entreprises sur 5 pensent maintenir les nouveaux services qui leur ont parfois donné accès à une nouvelle clientèle

Durant la période de confinement, avez-vous développé de nouveaux produits, ou de nouveaux services ?



81% des établissements sont confrontés à des trésoreries difficiles ou très difficiles en ce début de déconfinement.

Les trésoreries ont beaucoup souffert durant la période du confinement, soit en raison de la baisse d'activité enregistrée par la majorité des entreprises ouvertes, soit en raison de la fermeture des établissements, même si certaines ont réussi à maintenir une légère activité.

L'insuffisance du chiffre d'affaires est citée par 92% des chefs d'entreprise comme étant la raison de leur situation de trésorerie difficile à très difficile.

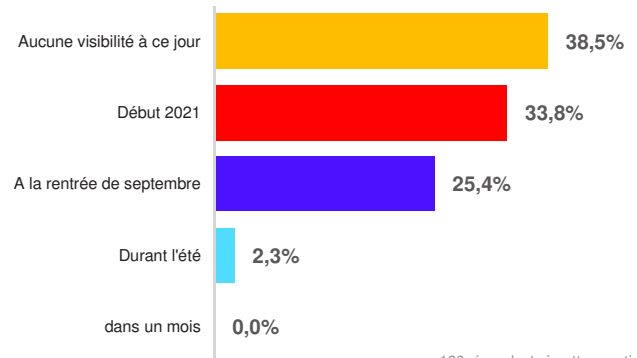
25% des trésoreries sont aussi affectées par l'allongement des délais de paiement et de règlement des clients, 13% en raison d'impayés de leurs clients (en cause à 44% les PME, à 33% les TPE, à 28% les ETI, à 22% les collectivités, à 17% les grands comptes) et 3% en raison de problèmes de financement de l'activité.

7% des entreprises pourraient être pénalisées en raison de leur situation difficile, à très difficile, pour financer leur retour à une activité normale.

25% des entreprises avec une situation de trésorerie difficile/très difficile voient leur activité menacée à court terme.

23% pourraient réduire leurs effectifs à court terme.

Quand pensez-vous qu'il y aura un retour à une activité économique normale au niveau national et mondial ?



Les entreprises qui ont mis en place de nouveaux services sont principalement les commerces et restaurants, avec le développement des services drive, des livraisons à domicile, et le développement des plateaux repas ou menus prêts à emporter.

4 chefs d'entreprises sur 5 pensent maintenir ces nouveaux services qui leur ont parfois donné accès à une nouvelle clientèle.

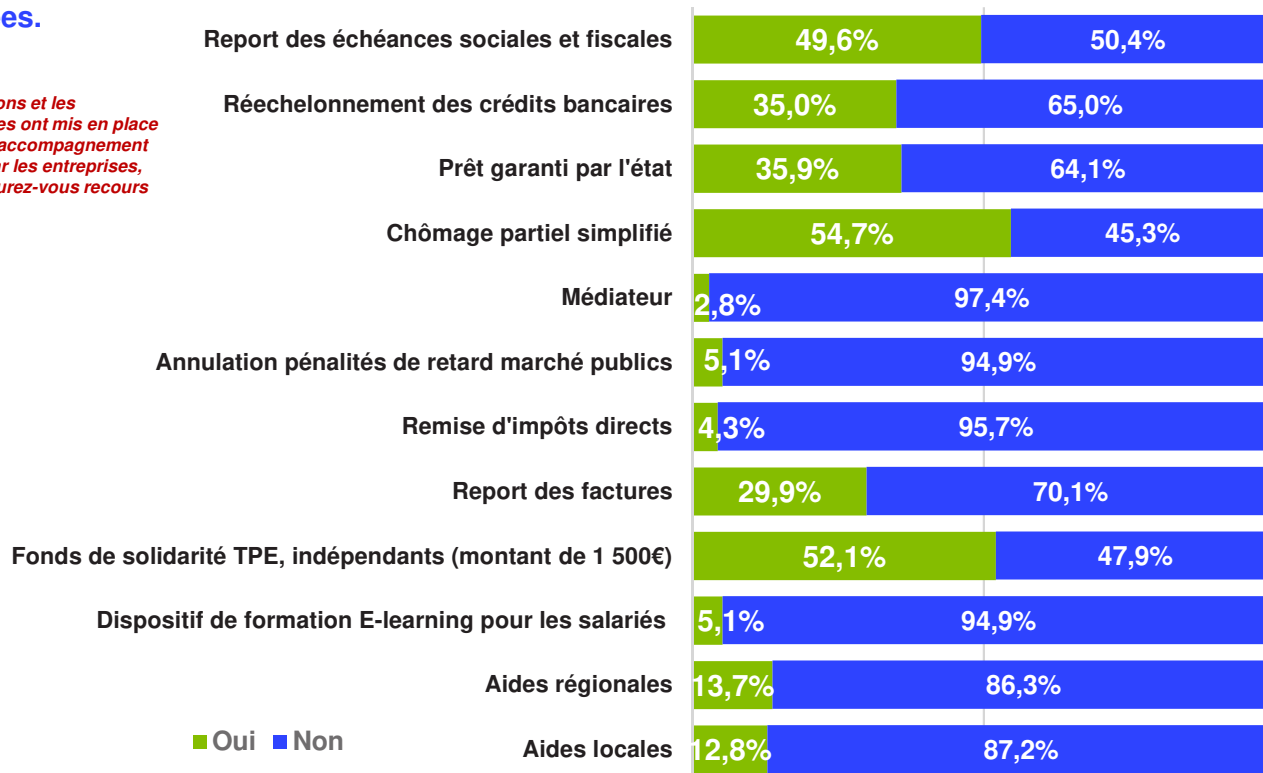


75% des chefs d'entreprise ont fait appel à au moins une mesure d'aide gouvernementale, régionale ou locale (dispositifs en cours). Moins de 10% des entreprises ont rencontré des difficultés pour l'obtenir.

Les difficultés rencontrées concernent l'absence de retours suite à la demande, les lenteurs administratives, inadéquation de la demande par rapport aux modalités de l'aide ne donnant pas accès à des droits, manque d'écoute des organismes sollicités, délais d'application, frein des banques, refus notamment dans le cadre des reports de loyers, manque de connaissances notamment pour les mesures locales et régionales. Les tiers de confiance et conseils ont aussi permis cette fluidité dans l'information et l'aide au montage de dossiers.

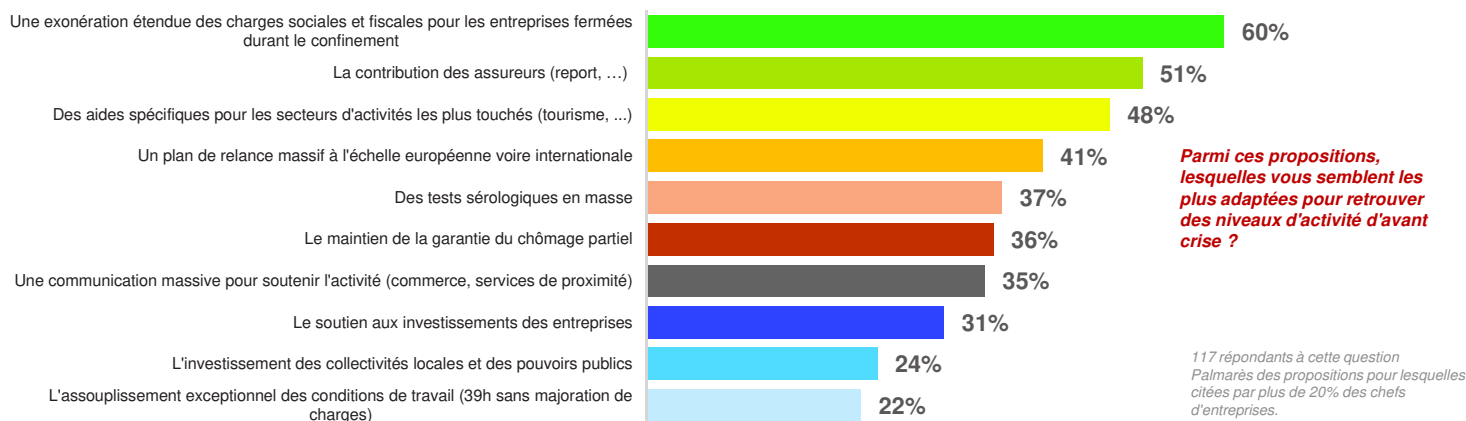
Alors que tous les dispositifs ne sont pas encore mis en place, 45% des chefs d'entreprise estiment que ces mesures sont suffisantes pour soutenir complètement leur entreprise face aux difficultés rencontrées.

L'Etat, les Régions et les instances locales ont mis en place des mesures d'accompagnement mobilisables par les entreprises, avez-vous ou aurez-vous recours à ces aides ?



117 répondants à cette question

60% des chefs d'entreprise souhaitent une exonération des charges sociales et fiscales pour les entreprises fermées durant le confinement, c'est la première proposition plébiscitée par les chefs d'entreprise parmi les propositions qui leur semblent les plus adaptées pour retrouver des niveaux d'activité d'avant crise. (en % des répondants par items)



117 répondants à cette question
Palmarès des propositions pour lesquelles citées par plus de 20% des chefs d'entreprises.

Traitement Observatoire Economique de la CCI de l'Ain, mention à préciser en sus des sources lors de l'utilisation de ce document.

